

Bulletin d'information du CNAFAL

Numéro 22
Semaine du 24 juin
au 30 juin 2009

Politique

- SMIC : un décret publié au Journal Officiel du 26 juin fixe l'augmentation du Smic horaires à 1,3% au 1^{er} juillet, soit 8,82€.

⇒ Décret

- Allocations chômage : Le Conseil d'Administration de l'Unedic a décidé de revaloriser à hauteur de 1% le salaire de référence des allocataires de l'assurance chômage à compter du 1^{er} juillet. La partie fixe de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) est portée à 11,04 euros. Le montant de l'allocation minimale (ARE) est porté à 26,93 euros. Le seuil minimum de l'allocation d'aide au retour à l'emploi pour les allocataires effectuant une formation s'élève désormais à 19,30 euros.

- Tarifs SNCF : La SNCF a annoncé une augmentation de 3,4% en moyenne des prix des billets des trains Intercités, Corail, TéoZ et TER.

- TVA Restauration : Dans le secteur des cafés et restaurants, le taux de la TVA passe de 19,6 % à 5,5 % en métropole et à 2,1 % dans les départements d'outre-mer. Ainsi les prix devraient baisser de 11,8 % sur une liste de 7 produits (entrées, plats, formules et café noir notamment).

- Taux d'usures : les seuils de l'usure applicables à partir du 1er juillet 2009 viennent d'être publiés au Journal Officiel.

⇒ Décret

Immigration

Le collectif Migrants d'Outre-mer a lancé un site internet sur les droits des migrants en Outre-mer.

⇒ *Migrants Outre-mer*

Discriminations

Une étude menée par deux chercheurs du CNRS et rendue publique ce mardi vient apporter la démonstration scientifique sur le contrôle de police au faciès jusqu'alors ressenti mais non quantifié.

⇒ *Etude*

Grand Paris

Les représentants de l'Etat, du Syndicat des transports d'Ile- de- France et les élus qui siègent au sein de la mission en charge de la réflexion sur le financement du système de transport du Grand Paris, envisagent une surtaxe sur le stationnement en Ile-de-France sans savoir si elle sera acquittée par tous les automobilistes, les grandes surfaces ou les entreprises.

⇒ *Elunet*

Environnement

A partir d'aujourd'hui les ampoules à incandescence d'une puissance supérieure ou égale à 100 W ne seront plus en vente dans le commerce conformément au programme de retrait en France des lampes à incandescence. Le retrait des lampes de 75W est prévu pour la fin de l'année, celles de 60W le 30 juin 2010, 40 W le 31 août 2011 et 25W le 31 décembre 2012.

Consommation

Le 22 juin, à Luxembourg, les 27 ministres européens de l'agriculture ont adopté un projet de réglementation sur les « nouveaux aliments » (apparus après 1997). Cette réglementation doit maintenant être examinée par le Parlement européen. Sous le contrôle de la Commission Européenne, les aliments provenant d'animaux clonés pourraient être autorisés, malgré les réserves de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa).

⇒ *EFSA*

Vacances & Inégalités

L'Observatoire des Inégalités a publié une étude sur les inégalités face aux vacances. Entre autres : le taux de départ en vacances selon la catégorie sociale, selon les revenus, mais aussi sur les aides au départ en vacances.

⇒ *Observatoire des Inégalités*

Education

La secrétaire d'Etat chargée de la Prospection et du Développement de l'Economie numérique a lancé, le 29 juin, un label pour les sites comparateurs sur internet en partenariat avec la Fédération e-commerce et vente à distance (Fevad). Le label garantit que les sites, qui servent à établir des comparaisons de prix entre les produits et les services vendus sur internet, respectent certaines règles de déontologie et de transparence définies dans une charte créée en 2008.

⇒ *FEVAD*

Santé & Discrimination

Selon une étude réalisée par testing auprès d'un échantillon de 900 dentistes, médecins généralistes et spécialistes, rendue publique, mercredi 1er juillet, par le Fonds de financement de la Couverture maladie universelle (CMU), un professionnel de santé sur quatre exerçant à Paris (25,5 %) refuse de soigner les patients les plus défavorisés.

⇒ *CMU.fr*

Université

Les montants des droits d'inscription à l'université pour la rentrée 2009 ont été définis par un arrêté du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce montant est de 171 euros pour les diplômes conduisant au grade de licence (contre 169 en 2008), de 231 euros pour les diplômes conduisant au grade de master (contre 226 en 2008) et de 350 euros pour une inscription en doctorat (contre 342 en 2008).

Prochains changements

Adresse postale :
108, avenue
Ledru-Rollin

75011 PARIS

Téléphone :
0147000240

Télécopie :
0147000186

Adresse de messagerie
: cnafal@wanadoo.fr

A partir du 1er janvier 2010, les pictogrammes avertisseurs de danger figurant sur de nombreux produits de consommation changeront. A l'origine de cette réforme, le règlement européen Classification, Etiquetage des emballages publié le 31 décembre 2008 au Journal officiel de l'Union européenne.



« Il faut créer l'action, parce que l'action crée le mouvement, et que le mouvement entraîne des individus »

Christian Le Guillochet

www.cnafal.org